



Expulsion de locataire

Par **Manolev**, le **09/06/2019** à **19:00**

Résiliation du bail par jugement du 25 juillet 2018 pour non paiement de loyers pdt 15 mois ; ordre de quitter les lieux avec au besoin l'aide de la force publique du 17 décembre 2018 ; ordonnance des huissiers demandant la FP le 08/05/2019.

decision stoppée par assistante sociale disant que son « client » est sous aide personnalisée .

j'ai absolument besoin de reprendre ma maison sinon je dors sous la tente dans ma propriété ! J'ai écrit au préfet , à la cohésion sociale , au médiateur départemental , j'ai vu un avocat qui m'a dit ne rien pouvoir faire ; dépensé 2000€ de frais d'huissier sans espoir d'en récupérer car il est maintenant au rsa , mais surtout je veux qu'il soit expulsé

merci de votre aide

arr

Par **Visiteur**, le **09/06/2019** à **19:15**

Bonjour

Avez vous pu savoir s'il peut bénéficier de l'APL, ce serait toujours ça !

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32037>

Par **Manolev**, le **10/06/2019** à **11:29**

Oui l'as m'a fait avoir l'apl Et lui fait payer l'indemnité d'occupation ! Mais moi je suis toujours sans domicile !

Par **Visiteur**, le **10/06/2019** à **12:24**

Bonjour

Vous voulez dire qu'il habite votre propre logement ?

Contactez vous aussi l'assistante sociale..'

Par **youris**, le **10/06/2019** à **13:29**

bonjour,

je suis surpris qu'une assistante sociale puisse faire stopper l'exécution d'une décision de justice.

salutations